



Pour tous renseignements,  
Adressez-vous au Service Animation :  
Tel : 04.76.89.86.00

**Email : [service-animation@revel-belledonne.com](mailto:service-animation@revel-belledonne.com)**

**Date limite de dépôt du dossier :**

**Pour 2013 :**

vous pouvez déposer vos dossiers jusqu'au 6 septembre à la mairie.

Pour tous renseignements,  
Adressez-vous au Service Animation :  
Tel : 04.76.89.86.00

**Email : [service-animation@revel-belledonne.com](mailto:service-animation@revel-belledonne.com)**

**Date limite de dépôt du dossier :**

Pour 2013 : vous pouvez déposer vos dossiers jusqu'au 6 septembre  
à la mairie.

## **Coup de pouce Passion**

**Règlement  
et  
Carnet de Route**



Aide au projet pour les passionnés  
de 16 à 20 ans

Notes diverses

---

Service Animation Mairie de Revel 38420 REVEL

## Objectifs :

Les Mairies de Revel et St Jean Le Vieux mettent en place l'opération

### « Coup de pouce passion »

pour soutenir l'implication des jeunes dans leurs passions : sportive, culturelle, etc. et leur permettre de vivre leur passion activement.

Il s'agit donc de soutenir les jeunes de 16 à 20 ans, en proposant une aide financière à la réalisation de leur passion.

- les jeunes devront faire un dossier présentant leur projet passion au CCAS, avec un budget. Tous les dossiers seront étudiés.

Le CCAS de Revel pourra attribuer jusqu'à 4 aides / an, celui de St Jean, 2 aides / an.

- L'aide sera versée une seule fois à un jeune.

- Les aides iront jusqu'à 250 € par projet, en fonction de l'appréciation sur chaque projet.

**Pour 2013 : vous pouvez déposer vos dossiers jusqu'au 6 septembre à la mairie.**



durant lesdites activités, et dans lesquelles serait impliqué le jeune.

**Article 6 :** En retour il sera demandé aux jeunes de réaliser une action auprès d'autres jeunes ou d'autres personnes des communes de Revel et St Jean le Vieux, sous une forme de leur choix (panneau photo, diapos, film, participation à une animation spécifique...).

**Article 7 :**

Un exemplaire du présent « carnet de projet » devra être rempli pour chaque projet.

**Article 8 :**

Le déclarant atteste avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à en respecter toutes les clauses.

Fait le,  
à :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ». Pour les mineurs, signature et mention également du responsable légal.

**Quelques renseignements**

Ton nom :

Ton prénom :

Ton adresse :

Ton téléphone :

Ta situation scolaire ou professionnelle :

Tu as ce projet avec les jeunes suivants :

**Présentation détaillée de ton projet**

**Présentation de ton budget :**

**Présentation de ton projet :**

Quel est ton âge ?

Quelle est ta passion ?  
Depuis combien de temps ?

Qu'est-ce qu'elle t'apporte ?

As-tu participé à des tournois, coupe, festival, manifestation... ?  
As-tu remporté un succès ?

Pourquoi as-tu besoin d'une aide pour ton projet passion ?